

Réf: Dossier N° 004504

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « TEXTILES D'AFRIQUE » en abrégé « TA »

Siège social ABIDJAN, Adjamé rue 25 RUE BRH lot  
495STMICHEL ADJAME ilot 41, 18 BP 2562 ABIDIAN 18

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 22/03/2021 , et enregistrés au CEPICI le 22/03/2021, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « TEXTILES D'AFRIQUE » en abrégé «  
TA »

Objet : IMPORTATION ET VENTE D'ARTICLES DIVERS; IMPORTATION ET VENTE DE TEXTILES; COMMERCE GENERAL; Et pour la réalisation de l'objet social : - l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. - la prise en location gérance de tous fonds de commerce.- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social : ABIDJAN, Adjamé rue 25 RUE BRH lot  
495STMICHEL ADJAME ilot 41, 18 BP 2562 ABIDIAN 18

Gérant : M RAMNANI BHART (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2021-B13-01240 du 15/06/2021 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°07916/GTCA/RC/2021 du 15/06/2021

